

FONDS ÉTIENNE CASTAGNÉ

2019005

Soline Morinière

Première édition électronique

Musée d'Archéologie nationale – Domaine national de Saint-Germain-en-Laye

Saint-Germain-en-Laye

2019

Cet instrument de recherche a été rédigé avec un logiciel de traitement de texte.
Il est en français.
Conforme à la norme ISAD(G) et aux règles d'application de la DTD EAD
(version 2002) aux Archives nationales.

Sommaire

Albums Castagné : <i>Murs gaulois</i>	11
Tome 1.....	11
Tome 2.....	11
Mémoire.....	11

Référence

2019005/1 - 2019005/3

Niveau de description

Groupe de cotes

Intitulé

Fonds Étienne Castagné

Dates extrêmes

1868-1877

Noms des principaux producteurs

Étienne Castagné, Henri Dutasta

Importance matérielle

1 boîte (2 albums, 1 mémoire manuscrit) ; soit 0,525 ml

Langue des documents

français

Institution responsable de l'accès intellectuel

Musée d'Archéologie nationale – Domaine national de Saint-Germain-en-Laye

Localisation physique

Musée d'Archéologie nationale – Domaine national de Saint-Germain-en-Laye, Service des ressources documentaires, Centre des archives

Conditions d'accès

Librement communicable

Conditions d'utilisation

Selon le règlement de la salle de lecture.

Modalités d'entrée

Les six mémoires manuscrits ont des provenances diverses. Les deux premiers (janvier et février 1868) sont transmis au Musée gallo-romain, futur musée des Antiquités nationales puis musée d'Archéologie nationale, par le préfet du département du Lot, Louis Charles de Lespinasse de Pebeyre ; les deux suivants (mars et décembre 1868) semblent avoir été donnés directement au musée (ou directement à Alexandre Bertrand) par Étienne Castagné ; les deux derniers (1872 et 1877) ont été donnés au musée par la Commission de Topographie des Gaules en 1874 et 1878.

Historique des producteursÉtienne Castagné (1823-1890) :

Étienne Castagné (parfois orthographié Castagnié ou Castagnez dans la littérature) naît le 29 juin 1823 dans la commune du Roc, canton de Peyrac (Lot). Son père, François Castagné, est propriétaire. Étienne Castagné devient agent-voyer, d'abord à Catus, puis à

Saint-Céré et enfin à Cahors jusqu'à sa retraite. C'est un homme de terrain, particulièrement actif, à une époque où le Conseil général du département, suite à la loi sur les chemins vicinaux du 21 mai 1836, engage des moyens considérables pour l'entretien et l'amélioration des routes de grandes communications et des chemins vicinaux, politique encouragée et soutenue par l'empereur Napoléon III.

En outre, le département du Lot devient l'un des terrains privilégiés de la Commission de Topographie des Gaules (CTG), créée en 1858 sur ordre de Napoléon III, et notamment pour la localisation d'Uxellodunum, une des dernières places-fortes assiégées par César et décrite dans le livre VIII des *Commentaires*, rédigés par Hirtius. Le général Casimir Creuly et Alfred Jacobs, après un examen historique et topographique des lieux, statuent en faveur de Luzech-la-Pistoule (sur la presqu'île de Luzech), au détriment de deux autres lieux pressentis : Capdenac et le Puy-d'Issolud. Le rapport, publié en 1860, est validé par la CTG et officiellement accepté : la position d'Uxellodunum est annoncée au monde savant par le ministre de l'Instruction publique Gustave Rouland dans son 2^e rapport sur les travaux de la CTG du 25 novembre 1861.

Dès 1862, Jean-Baptiste Cessac, avocat à Saint-Céré, émet des critiques sur ce choix et défend la position du Puy-d'Issolud, tandis que l'empereur entreprend des fouilles à Luzech en 1863 pour confirmer les conclusions des deux membres de la CTG (CESSAC 1866, p. 4). Jean-Basptiste Cessac demande parallèlement une subvention au Conseil général pour faire des fouilles au Puy-d'Issolud. Une somme de 1200 francs est accordée, partagée entre les trois sites en compétition. Trois commissions sont spécialement instituées pour suivre ces travaux. Étienne Castagné, alors agent-voyer à Saint-Céré, participe aux fouilles du Puy-d'Issolud. Il exécute les dessins et est nommé rapporteur de la commission. Son rapport est publié en 1866 dans l'*Annuaire statistique et administratif du département du Lot*. Les résultats significatifs, signalés à l'empereur au début du mois de septembre 1865, motivent la venue d'Eugène Stoffel et de Jean-Baptiste Auguste Verchère de Reffye, officiers d'ordonnance de Napoléon III. Sur leur avis, les fouilles sont poursuivies sous la direction d'Eugène Stoffel ; Jean-Baptiste Auguste Verchère de Reffye se chargeant de lever les plans (CESSAC 1866, p. 15-16). Les objets découverts sont envoyés au Musée gallo-romain, futur musée des Antiquités nationales puis musée d'Archéologie nationale. Le ministère de la Maison de l'Empereur et des Beaux-arts accorde, sur le budget de 1867 une somme de 1200 francs destinées aux fouilles du Puy-d'Issolud et l'année suivante un nouveau crédit de 2000 francs pour l'achèvement des fouilles et « quelques autres recherches archéologiques », dont 500 francs destinés à Étienne Castagné pour les fouilles de « Marcenat » (en réalité les fouilles de Murcens ; MAN, Centre des archives, correspondance ancienne, dossier Verchère de Reffye : lettre de Louis Charles de Lespinasse de Pebeyre, Cahors, le 15 janvier 1868 ; lettre d'Alfred Bordas Larribe à Jean-Baptiste Auguste Verchère de Reffye, Cahors, le 19 septembre 1868 ; lettre de Jean-Baptiste Auguste Verchère de Reffye à Alexandre Bertrand, le 12 [octobre?] 1868).

En effet, l'abbé Jean Cuquel, curé de Francoules, avait attiré l'attention sur le site de Murcens (aussi nommé Mursens ou Mursceint ou, plus rarement, Murshein) qu'il pensait être Uxellodunum. Il entreprend d'en faire la visite au comte Murat et à Louis Charles de Lespinasse de Pebeyre, préfet du département du Lot, en exercice de mars 1864 à avril-mai 1868. Ce dernier communique immédiatement ses impressions à Étienne Castagné, devenu agent-voyer à Cahors, qu'il met en relation avec l'abbé Cuquel. Ils mènent tous deux les fouilles, dont Étienne Castagné rédige un premier rapport à destination du préfet en janvier 1868 et ce, alors même que les fouilles du Puy-d'Issolud ne sont toujours pas achevées. Sur les conseils de Louis Charles de Lespinasse de Pebeyre, préfet du département du Lot, Étienne Castagné fait la visite du site à un jeune professeur de philosophie du lycée de Cahors, Henri Dutasta, qui rédige à son tour un compte-rendu de sa visite au préfet le 3

février 1868. Ils sollicitent tous deux la continuation des fouilles de Murcens. Le préfet écrit en ce sens dès janvier 1868 à Jean-Baptiste Auguste Verchère de Reffye, alors que ce dernier fait l'intermédiaire pour l'acquisition par l'empereur du terrain de la fontaine de Loullié, dont on demande à Étienne Castagné d'assurer la clôture de la parcelle. Les fouilles de Murcens se poursuivent en 1868 et Étienne Castagné rédige alors le 31 mars 1868 un 2^e rapport, plus conséquent, réfuté par l'abbé Cuquel la même année. Leur avis diverge en effet sur l'identification du site : Étienne Castagné restant persuadé que le Puy-d'Issolud est Uxellodunum tandis que l'abbé Cuquel pense qu'il pourrait s'agir de Murcens. Les premiers résultats des fouilles de Murcens sont annoncés à Paris et semblent justifier le déplacement de Louis Félicien Joseph Caignart de Saulcy, sénateur et membre de l'Institut, d'Alexandre Bertrand, conservateur du musée des Antiquités nationales et de Jean-Baptiste Auguste Verchère de Reffye, tous membres de la CTG. Étienne Castagné espère, comme pour le Puy-d'Issolud, qu'ils vont poursuivre les fouilles de Murcens. Il rédige un nouveau rapport le 28 décembre 1868 sur la continuation des fouilles des deux sites archéologiques.

Étienne Castagné est nommé membre correspondant de la Commission de Topographie des Gaules en 1870 et, à ce titre, informe régulièrement le musée des Antiquités nationales des découvertes faites dans les environs de Cahors et enquête sur les questions que lui pose Alexandre Bertrand sur les antiquités du département. Il négocie régulièrement l'achat des objets archéologiques par le musée de Saint-Germain. Il signale également à la CTG un nouvel oppidum placé sur les hauteurs de Luzech, sur la montagne de l'Imperial. La CTG le sollicite alors pour une étude des vestiges, en particulier du mode de construction de la muraille.

Cette expertise sur trois *oppida* du département du Lot encourage Étienne Castagné à poursuivre ses recherches dans ce domaine. Son travail sur Murcens est primé au concours des sociétés savantes de l'Académie de Toulouse en 1870, ce qui le conforte dans ses positions. Après les fouilles de l'Imperial, il présente un article plus global sur ces trois sites (Puy-d'Issolud, Murcens, Imperial), avec une synthèse sur les murailles gauloises, au congrès de la Société française d'Archéologie à Toulouse en 1875, publié la même année dans les comptes rendus.

En 1877, il publie un nouvel opuscule sur *Les voies romaines du département du Lot* qui lui permet de mettre en perspective l'histoire des voies de communications auxquelles il a consacré sa carrière d'agent-voyer. La même année, il présente au congrès de la Société française d'Archéologie de Senlis un mémoire sur le camp des Césarines près de la ville de Saint-Céré, dont il a dirigé les fouilles. Le mémoire est publié en 1879 dans les comptes rendus du congrès.

Il est possible qu'Étienne Castagné soit devenu, comme de nombreux correspondants de la CTG, membre correspondant de la Commission de Géographie historique de l'ancienne France, participant à l'atlas prévu sur les oppida et les enceintes fortifiées, ainsi qu'aux recherches toponymiques en vue d'un relevé sur plan cadastral de l'ensemble des lieux-dits (REINACH 1915, p. 123). Étienne Castagné est alors décrit comme l'« un des plus zélés auxiliaires » auprès duquel la Commission espère obtenir un relevé complet des lieux dits du département du Lot.

Étienne Castagné décède le 18 août 1890 à Cahors, à l'âge de 67 ans.

Henri Dutasta (1843-1889) :

Henri Dutasta naît à Bordeaux le 12 octobre 1843. Son père, Jean-Baptiste Eugène Dutasta, est directeur de l'hôpital Saint-Jean à Bordeaux.

Après un cursus à l'École normale supérieure de Paris, il est nommé professeur de philosophie au lycée de Cahors en octobre 1866 et entreprend des recherches sur l'histoire de la région. Le 29 mars 1867, il donne une conférence à l'hôtel de ville de Cahors, intitulée « De la science ». À la fin de l'année 1867, il accompagne Étienne Castagné sur le site de Murcens et adresse un rapport au préfet Louis Charles de Lespinasse de Pebeyre le 3 février 1868 dans lequel il décrit le site, en regard de l'*Histoire de Jules César*, et annonce les résultats positifs des premiers sondages réalisés.

Henri Dutasta ne reste que deux années au lycée de Cahors, il est ensuite muté au lycée de Toulon. Il mène une carrière politique, entre au conseil municipal de Toulon en 1871 et en est maire de 1878 à 1888.

Henri Dutasta décède le 14 juillet 1889.

Historique de la conservation

Le site de Murcens (aussi nommé Mursens ou Mursceint ou, plus rarement, Murshein) est fouillé en 1867-1868 par l'abbé Cuquel et Étienne Castagné. Ce dernier écrit un premier mémoire sur les premières découvertes et sur le potentiel archéologique du site, qu'il adresse au préfet du département du Lot en janvier 1868. Henri Dutasta, jeune professeur de philosophie du lycée de Cahors mis en relation avec Étienne Castagné par le préfet, rédige à son tour un compte-rendu de sa visite du site au préfet le 3 février 1868. Ce sont ces deux mémoires manuscrits que Louis Charles de Lespinasse de Pebeyre, préfet du département du Lot, envoie au Musée gallo-romain, futur musée des Antiquités nationales, actuel musée d'Archéologie nationale, le 3 février 1868, le jour même où il reçoit le rapport d'Henri Dutasta. Ces deux rapports sont inscrits sur le registre d'entrée de la bibliothèque le 24 juin 1868 (**inv. BIB 396bis**) et signalés comme « don des auteurs » (MAN, Centre des archives, correspondance ancienne : lettre de Louis Charles de Lespinasse de Pebeyre, Cahors, le 3 février 1868). Sous cette entrée figure aussi un troisième rapport, probablement celui d'Étienne Castagné daté du 31 mars 1868, qui dresse un état plus complet des fouilles de Murcens. Peut-être ce troisième mémoire a-t-il été donné directement à Alexandre Bertrand, ce dernier s'étant rendu à Cahors en avril 1868 et ayant rencontré Étienne Castagné à cette occasion. Alexandre Bertrand lui aurait d'ailleurs signalé lors de ce voyage que s'il avait eu connaissance plus tôt des recherches entreprises par Étienne Castagné à Murcens, il aurait pu obtenir une subvention à la réunion des sociétés savantes des départements à la Sorbonne.

Étienne Castagné adresse un nouveau mémoire au Musée gallo-romain au début de l'année 1869. Rédigé le 28 décembre 1868, il porte sur la continuation des fouilles exécutées au Puy-d'Issolud et à Murcens « par ordre de l'Empereur » dans l'objectif de confirmer la position d'Uxellodunum. Les fouilles entreprises au Puy-d'Issolud et à Murcens avaient en effet provoqué, de la part d'érudits locaux, la contestation de la localisation proposée par le général Casimir Creuly et Alfred Jacobs, membres de la CTG, qui plaçaient Uxellodunum sur la presqu'île de Luzech, au sommet de la butte de la Pistoule. Ce mémoire est inscrit au registre d'entrée de la bibliothèque le 3 mars 1869 et indiqué comme « don de l'auteur » (**inv. BIB 844**).

S'intéressant désormais aux sites fortifiés du département du Lot, et devenu membre correspondant de la CTG, Étienne Castagné signale la découverte d'un nouvel oppidum à Luzech, sur la montagne de l'Impernal. La CTG lui commande alors une étude sur le mode de construction des murailles, pour savoir si les modes d'assemblages sont semblables à celui relevé sur le site de Murcens. Ce sont ces recherches qui forment la matrice du mémoire, rédigé en 1872 et envoyé à la CTG, dans lequel Étienne Castagné compare les sites de Murcens, du Puy-d'Issolud et de l'Impernal. Le mémoire suscite de vives controverses, vis-à-

vis notamment des allusions peu diplomatiques d'Étienne Castagné aux travaux de la CTG et de son obstination à croire que le Puy-d'Issolud est Uxellodunum : les passages concernés sont rayés de rouge, des corrections à l'encre et des explications complémentaires au crayon à papier en marge du document sont ajoutées sur le mémoire. Ce mémoire est donné par la CTG au Musée gallo-romain et inscrit au registre d'entrée de la bibliothèque le 10 mars 1874 (**inv. BIB 3666**).

Toujours dans l'objectif d'une centralisation des résultats archéologiques, Étienne Castagné envoie à la CTG un nouveau mémoire écrit en 1877 et portant sur le camp des Césarines, sur la commune de Saint-Céré, où il a engagé des fouilles archéologiques. Le mémoire manuscrit, accompagné d'un tiré à part de sa communication sur le même sujet au congrès de la Société française d'Archéologie (les textes sont mots pour mots identiques), est donné par la CTG au Musée gallo-romain et inscrit au registre d'entrée de la bibliothèque le 3 août 1878 (**inv. BIB 5322**).

Les différents mémoires manuscrits sont ainsi arrivés entre 1868 et 1878 au musée des Antiquités nationales. Les cinq premiers mémoires (inv. Bibliothèque 396bis, 844 et 3666) sont choisis pour être présentés à l'exposition du congrès international des sciences géographiques dans la section consacrée aux travaux de la Commission de la Topographie des Gaules (CTG)¹. Ils sont probablement reliés à cette occasion dans les deux albums destinés à mettre en valeur les travaux de la CTG. La couverture porte en lettres dorées l'intitulé « *Album Castagné – Murs Gaulois – Commission de la Topographie des Gaules* », tome 1 et tome 2. Malgré la prédominance du site de Murcens à l'intérieur, c'est le thème des « Murs gaulois » qui a été choisi pour identifier cet ensemble de mémoires manuscrits. De même, la reliure ainsi réalisée donne l'impression que l'ensemble des mémoires a été commandé et/ou adressé à la CTG alors qu'il n'en est rien : sur les cinq mémoires reliés, un seul fut réellement commandé par la CTG.

Évaluation, tris et éliminations

Pas d'élimination.

Mode de classement

Le mode de classement adopté est chronologique, choisi dès la fin du XIXe siècle au moment de la reliure des cinq premiers manuscrits en albums. Il est toutefois possible de noter que dans le tome 1, le mémoire d'Henri Dutasta, daté de février 1868, est placé après le 2^e mémoire d'Étienne Castagné, rédigé en mars 1868.

Présentation du contenu

Six mémoires manuscrits liés à Étienne Castagné sont conservés au musée d'Archéologie nationale et Domaine national de Saint-Germain-en-Laye, dont cinq reliés en deux tomes intitulés « *Album Castagné – Murs gaulois – Commission de la Topographie des Gaules* ».

Le premier tome contient trois rapports ou mémoires datés de 1868 signés d'Étienne Castagné et de Henri Dutasta. Ils portent sur la découverte et les premières fouilles faites à Murcens (Lot), dont l'orthographe varie parfois en Mursens ou Mursceint (2019005/1).

¹ Ils sont probablement exposés sous le numéro 1563 : « Ouvrages et albums archéologiques manuscrits, œuvre des correspondants de la Commission, séparés par quelques vases des cimetières gaulois du département de la Marne ». *Congrès international des Sciences géographiques, 2^e session, Paris 1875, Exposition, Catalogue général des produits exposés*, 4^e éd. revue et augmentée, Paris, Typographie Lahure, 1875, p. 400). Le livre des sorties de la Bibliothèque indique qu'ils ont été « remis à l'atelier pour l'exposition de géographie » le 3 juillet 1875 (MAN, Centre des archives, 2018005/15).

Le second tome contient deux rapports d'Étienne Castagné ; le premier rédigé en décembre 1868 porte sur la continuation des fouilles de Murcens, le second daté de 1872 concerne en revanche la découverte d'un nouvel *oppidum* sur la montagne de l'Impernal près de Luzech (Lot) (2019005/2).

Un mémoire manuscrit isolé, plus tardif, écrit par Étienne Castagné en 1877, porte sur le camp des Césarines à Saint-Céré (2019005/3).

Sources complémentaires

Musée d'Archéologie nationale – Domaine national de Saint-Germain-en-Laye, Centre des archives :

Fonds correspondance ancienne, dossier Castagné : lettres envoyées à Alexandre Bertrand et à Jean-Baptiste Auguste Verchère de Reffye (1869-1883).

Fonds correspondance ancienne, dossier Pebeyre : lettres envoyées à Alexandre Bertrand (1868)

Fonds correspondance ancienne, dossier Verchère de Reffye : lettres envoyées à Claude Rossignol et à Alexandre Bertrand (1864-1878).

Fonds des registres, 2018005/15 : livre de sortie de la bibliothèque (1871-1944)

Fonds des registres, 2018005/17 : registre d'entrée de la bibliothèque n°1 (1865-1882).

Autres instruments de recherche

Archives départementales du Lot

Registres d'état civil (acte de naissance, acte de décès)

Bibliographie

AMIGUES, Édouard, *Notice sur Henri Dutasta, 11 octobre 1843 – 14 juillet 1889*, Versailles, Imprimerie Cerf et fils, [1890] (Extrait du *Bulletin de l'Association des anciens élèves de l'École normale*, 1889).

CASTAGNÉ, Étienne, « Sur la découverte d'une muraille gauloise, au lieu de Mursceint, commune de Cras », *Revue archéologique*, tome XVII, 1868, p. 249_253.

CASTAGNÉ, Étienne, *Mémoire sur la découverte d'un oppidum avec muraille et emplacements d'habitations gauloises à Mursens, adressé à M. de Pebeyre, préfet du Lot [31 mars 1868]*, Cahors, Imprimerie de A. Laytou, 1868.

CASTAGNÉ, Étienne, *Mémoire sur les ouvrages de fortification des oppidum gaulois de Murcens, d'Uxellodunum et de l'Impernal situés dans le département du Lot, Extrait des comptes-rendus du congrès tenu à Toulouse par la Société française d'Archéologie en juin 1875*, Tours, Imprimerie Paul Bouserez, 1875.

CASTAGNÉ, Étienne, *Dictionnaire archéologique de la Gaule, Époque celtique. Répertoire des monuments dits celtiques qui existent dans le département du Lot*, Cahors, Imprimerie J.-G. Plantade, [1876].

CASTAGNÉ, Étienne, *Notice sur les voies romaines du département du Lot*, Cahors, Imprimerie J.-G. Plantade, 1877.

CASTAGNÉ, Étienne, « Découverte d'armes franques à Saint-Denis, près Catus (Lot), *Revue archéologique*, 1878, tome XXXVI, p. 75-79, pl. XVII.

CASTAGNÉ, Étienne, *Mémoire sur le camp des Césarines, près de la ville de Saint-Céré (Lot), Extrait des comptes-rendus du congrès tenu à Senlis par la Société française d'Archéologie en mai 1877*, Tours, Imprimerie Paul Bouserez, 1879.

Congrès international des Sciences géographiques, 2^e session, *Paris 1875, Exposition, Catalogue général des produits exposés*, 4^e éd. Revue et augmentée, Paris, Typographie Lahure, 1875.

DUTASTA, Henri, *De la science, conférence faite à l'hôtel de ville de Cahors le 29 mars 1867*, Cahors, Imprimerie A. Laytou, 1867.

GIRAULT Jean-Pierre, *La Fontaine de Loulié au Puy d'Issolud. Le dossier archéologique du siège d'Uxellodunum*, Glux-en-Glenne, Bibracte, Centre archéologique européen, 2013.

REINACH, Salomon, « La Commission de Topographie et le Dictionnaire archéologique de la Gaule », *Revue archéologique*, 1915, vol. 2, p. 209-227.

« Nouvelles archéologiques et correspondance », *Revue archéologique*, 1872, tome XXIII, p. 193-194.

« Nouvelles archéologiques et correspondance », *Revue archéologique*, 1872, tome XXIV, p. 404-405.

D'Alésia à Rome : l'aventure archéologique de Napoléon III, catalogue d'exposition Musée d'Archéologie nationale et domaine national de Saint-Germain-en-Laye (28 mars - 14 juillet 2020), Paris, RMN-GP, 2020.

Sites internet :

Aux sources de l'archéologie nationale, la Commission de Topographie des Gaules [en ligne] : <http://archeologie.culture.fr/sources-archeologie/fr> (consulté le 29/01/2019)

2019005/1-2019005/2Albums Castagné : *Murs gaulois***2019005/1**

Tome 1

1868

Fouilles faites à Mursceint, commune de Cras, département du Lot, découverte d'une muraille gauloise (premier rapport) : rapport manuscrit d'Étienne Castagné, plans, dessins [7 p., 2 pl.] (janvier 1868). Découverte d'un oppidum avec muraille et emplacements d'habitations gauloises à Mursens, Commune de Cras, département du Lot, adressé à Mr. De Pebeyre, préfet du Lot, par Mr. Castagné, agent-voyer d'arrondissement (2^e mémoire) : rapport manuscrit, carte, plans, relevés et photographies [25 p. ; 15 pl.] (31 mars 1868). Découverte d'un oppidum et d'un rempart gaulois à Mursceint : rapport manuscrit de Henri Dutasta [4 p.] (3 février 1868).

Le premier rapport porte un tampon MUSÉE DE ST-GERMAIN BIBLIOTHÈQUE 396 corrigé en 844.

2019005/2

Tome 2

1868-1872

Mémoire sur la continuation des fouilles exécutées au Puy-d'Issolud et à Mursens : rapport manuscrit d'Étienne Castagné [28 p. ; (28 décembre 1868). Plans à l'appui du mémoire sur la continuation des fouilles faites au Puy-d'Issolud et à Mursens par E. Castagné : plans, relevés [1 p. ; 17 pl.]. Mémoire sur la découverte d'un oppidum gaulois avec murailles composées d'assises de pierres et d'assises de bois sur la montagne de l'Impernal près de Luzech (Lot) : rapport manuscrit d'Étienne Castagné, plans, vue en élévation, relevés, dessins du mobilier [15 p. ; 5 pl.] (1872).

Le premier rapport porte un tampon MUSÉE DE ST-GERMAIN BIBLIOTHÈQUE 844. Le second rapport porte un tampon MUSÉE DE ST-GERMAIN BIBLIOTHÈQUE 3666.

2019005/3

Mémoire

1877

Mémoire sur le camp des Césarines près de la ville de St-Céré (Lot) : mémoire manuscrit d'Étienne Castagné [26 p.].

Les illustrations associées à ce mémoire n'ont pas été localisées.

Le mémoire porte un tampon MUSÉE DE ST-GERMAIN BIBLIOTHÈQUE 5322. Il était accompagné du tiré-à-part des comptes rendus du congrès de la Société française d'Archéologie.

Il s'agit de la version manuscrite de la communication faite au congrès de la Société française d'Archéologie à Senlis en mai 1877, publié également sous forme de tiré-à-part.